

Plan d'études du Master of Arts en pédagogie musicale – orientation enseignement instrumental ou vocal – pratique historique

Modules		Année 1	Année 2
Formation principale		FP-MA1 30 ECTS	FP-MA2 30 ECTS
Instrument ou chant historique	cours indiv. de 80'	A1 e	A2 e ¹⁶
Concert médiation (uniquement en cas de 2 ^e Master ¹⁷)			
Préparation au concert médiation	5 cours de 60' et 4 ateliers de 3h	p	
Concert médiation et soutenance			e
Heures d'accompagnement (clavecin) ¹⁸	en cours et indiv.	p	p
Basse continue à l'instrument (pour les luthistes, harpistes et clavecinistes)	cours indiv. de 30'	e	e
Coaching vocal (pour les chanteurs et chanteuses)	cours indiv. de 30'	p	p
Masterclasses	sessions	p	p
Séminaires spécifiques (selon offre)	sessions	p	p
Formation spécifique		FS-MA1 18 ECTS	FS-MA2 18 ECTS
Second instrument			
Accompagnement au clavier ou pose de voix (pour les instruments harmoniques)	cours de 30' ou 60'	A3 e	
Formation à l'enseignement			
Sciences de l'éducation et analyse de l'activité	cours de 90'	A1 e	A2 p
Gestion de l'apprentissage en groupe	cours-atelier de 90' tous les 15 jours	A1 p	A2 e
Enseigner l'ornementation et la diminution	cours-atelier de 90' tous les 15 jours	A1 p	A2 p
Didactique instrumentale ou vocale	cours-atelier de 45' + 15' indiv.	A1 cc	A2 cc
Outils créatifs au service de l'apprentissage	3 ateliers de 3h chacun	p	p
Stage en enseignement instrumental ou vocal	stage	ce	ce
Projet de Master			
Travail de Master en pédagogie (TMAP)	tutorat	p	e
Démarche portfolio et pratique de l'enseignement		A1 cc	A2 e
Formation complémentaire et optionnelle		FCO-MA1 12 ECTS	FCO-MA2 12 ECTS
Musique d'ensemble			
Musique de chambre : 3 projets de 10h chacun	cours de 60'	1 projet e	2 projets e
Grand ensemble	sessions	p	p
Projet de Master			
Atelier de recherche MAP	atelier semestriel de 60'		e
Cours à choix facultatif		e/p	e/p
Français (pour les non-francophones, jusqu'au niveau B1)	cours coll.	e	

¹⁶ S'il s'agit d'un premier Master dans une haute école suisse, la discipline principale est évaluée lors d'un récital. S'il s'agit d'un deuxième Master dans une haute école suisse, elle est évaluée lors du concert médiation.

¹⁷ Lorsque le premier Master a été réalisé dans une haute école suisse.

¹⁸ Tous les instruments, sauf clavecin, clavicorde, piano-forte, luth, harpe et orgue.